

ZOOM SUR UNE ESPECE « La Nivéole de Printemps »

Dans le cadre de l'animation du document d'objectif du site Natura 2000 « Sucs de Breysse », il est prévu d'améliorer les connaissances écologiques du site. En effet, les deux suc présentent des caractéristiques exceptionnelles au niveau de la flore. Ainsi un inventaire de la Nivéole de Printemps a été mis en place par l'ONF début 2016. L'évaluation des populations fut réalisée, afin de cartographier les différentes stations et d'en apprécier l'importance. Son suivi dans le temps, permettra de connaître leur évolution et de vérifier leur conservation. De plus, ces résultats pourront servir d'appui pour une sensibilisation auprès de propriétaires forestiers concernés sur le site ainsi qu'auprès des usagers susceptibles de fréquenter les lieux.

DESCRIPTION

La **Nivéole de printemps**, *Leucojum vernalis*, est une petite plante de 15 à 25 cm de hauteur. Elle fleurit à la fin de l'hiver. Les individus sont généralement présents en petits groupes. Elle se développe dans des stations, où l'humidité atmosphérique est élevée, sous des hêtraies ou des taillis de noisetiers où les sols ont tendance à être neutres.

Au sommet du Grand Suc, une population importante a été observée en 2016 accompagnée de plusieurs petites stations-satellites. Ces stations constituent une des rares localisations d'Auvergne et, probablement, la seule du département de la Haute-Loire.

PROTECTION

La Nivéole est présente sur la liste rouge européenne et nationale, et comme **espèce protégée « en danger » sur la liste rouge régionale** (Auvergne). Cela indique que cette espèce est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage. En effet, cette espèce, est sensible aux différentes perturbations de son habitat tels que le passage de véhicules et motos tout terrain.



Photo 1. Source : D. Maurin



Photo 2. Principale station de Nivéole des neiges. Source : D. Maurin

La Nivéole de Printemps n'est qu'une espèce remarquable parmi les 9 protégées et présentes sur les Sucs ! Préserver ce patrimoine naturel exceptionnel peut être l'affaire de tous ! Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000, qu'il soit agriculteur, particulier, collectivité ou association, peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité.

N'hésitez pas à contacter les animateurs du site :



Le C.P.I.E. du Velay
Contact : BORGET Jean-Noël
Adresse : Le Riou, le
chemin du rocher
43700 CHASPINHAC
Tél : 04.71.03.01.17

Mail: jean-noel.borget@cpieduvelay.fr



L'O.N.F.

Bureau d'études de l'Agence
Montagnes d'Auvergne
Contact : GUILLERAND Laure
Adresse : 3, rue de l'école Normale
43 750 VALS-PRES-LE-PUY
Tél : 04.71.06.64.72

Mail : laure.guillerand@onf.fr